le 24 août. Il fut inhumé, le 12 avril 1709, en la chapelle du Rosaire, dans son église paroissiale.

1709-1734. †. Yves le Gros, prêtre du diocèse, pourvu par l'évêque le 29 avril 1709, prit possession le 1er mai.

1734-1763. † Louis Bernard, recteur d'Elven, pourvu par l'Ordinaire le 21 juillet 1734, prit possession le 24 et le 28 du même mois. Il fut inhumé, le 19 juillet 1763, « *vis-à-vis l'autel de la grande croix du cimetière.* »

1763-1765. R. François-Guillaume Menay, né à Berric et curé de Camors, pourvu en Cour de Rome le 16 septembre 1763, sur les résultats du concours tenu le 18 août, prit possession le 5 novembre. La possession de Guéhenno lui étant disputée par Colomban Soymié, il résigna entre les mains de l'évêque, pour devenir recteur de Brandérion.

1765-1789. Vincent Denoual, originaire de Sérent et curé d'ici, pourvu par l'Ordinaire le 11 janvier 1765, prit possession le 5 février. En 1782, il eut à défendre la possession de son bénéfice contre Mathurin Le Gal, supérieur du séminaire, qui prétendait, j'ignore sur quel fondement, y avoir des droits.

## GUÉNIN.

Comprise dans le doyenné de Porhoët et sujette à l'alternative, cette paroisse avait pour patron tout à la fois et titulaire de son église le saint évêque de Vannes dont elle porte le nom. Sur toute son étendue, le recteur percevait la dîme à la 33e gerbe. Cinq frairies s'en partageaient le territoire : celles du bourg, de la Haye, de la Rivière, du Manné-Guen et du Tellené. Outre son église paroissiale, reconstruite en 1773 et bénite, le 13 mars de l'année suivante, par Guy Masson, recteur de Plumelin, elle possédait trois chapelles : d'abord celle de Notre-Dame, bâtie, en 1300, au sommet du Manné-Guen (Mont-Blanc) par la *Bonne fille Olive Olivo*, ainsi que l'appelle l'abbé Cillart (1) ; ensuite celles de Saint-Michel et de Saint-Nicodème, en des lieux isolés. Une seule chapellenie s'y était fondée ; elle dut son établissement, à la fin du XVIIe siècle, à Jean Nicollo et à sa femme. Ses fondateurs, dont elle portait le nom avec celui de la localité où se trouvait son temporel, la chargèrent d'une messe à célébrer, le lundi ou le vendredi de chaque semaine, en la chapelle de la Sainte-Couronne, dans l'église paroissiale, et la dotèrent d'une maison et ses dépendances, au village de Pen-Hayo, en la paroisse de Baud.

(1) Manuscrit des archives départementales du Morbihan.

**Recteurs de Guénin.**

1533. R. Michel Souldan.

1564. † Thomas Tanguy, recteur de Grand-Champ.

1581. R. Guillaume Le Mevezec résigne entre les mains de l'Ordinaire le 20 Juillet.

1581-1595. † Alain Le Goff, de Plumélian, pourvu par l'évêque le 20 juillet 1581, prit possession le 10 septembre et mourut en avril 1595.

1595-1630. R. Alain Le Ny, pourvu par l'évêque le 18 avril 1595, prit possession le 4 mai. Demeurant presque toujours au village de Kerbourdal, en Plumelin, sa paroisse natale, il résigna entre les mains de l'Ordinaire, le 19 janvier 1630, pour faire place à son neveu.

1630-1636. R. Alain Le Tutour, de Guénin, pourvu par l'Ordinaire le 19 janvier 1630, prit possession le 20, et résigna, en 1636, pour devenir recteur de Locminé.

1646. R. Jean Chenault, sieur de Gradignan, ne fut pas le successeur immédiat d'Alain Le Tutour. Après sept mois de rectorat ici, il résigna pour passer à Brech.

1646. R. Louis Morice, à peine pourvu de ce bénéfice, le permuta avec le suivant.

1647-1653. R. Julien du Bois-de-la-Salle, vicaire perpétuel d'Arz et recteur d'Ilur, s'étant aliéné l'esprit de ses paroissiens, permuta de nouveau avec le susdit Morice (1).

1653-1669. † Louis Morice pour la seconde fois.

1670-1683. R. Alain Le Corf résigne en 1683 et meurt en 1687.

1683-1714. † Michel Guegan. Malade, il donna, le 12 avril 1714, procuration pour résigner entre les mains du Pape, en faveur de Jean Oliviéro, son curé ; mais cet acte n'eut aucun résultat, et ce recteur mourut, au mois de septembre suivant, encore titulaire de son bénéfice.

1714-1718. R. Vincent Mahé, curé de Carnac, pourvu par l'Ordinaire le 11 septembre 1714, prit possession le 13, et résigna le 7 avril 1718, pour passer à Plouhinec.

1718-1741. † Jean de Lentivy, de Riantec, pourvu par l'Ordinaire le 7 avril 1718, prit possession le 3 septembre, mourut le 23 février 1741 et fut enterré le 24 au cimetière.

1741-1761. R. Vincent Le Clerc, recteur de Saint-Goustan d'Auray, pourvu par l'évêque le 25 février 1741, prit possession le 8 mars et résigna, en 1761, pour passer à Cléguer.

---

(1) Voir le catalogue des vicaires perpétuels de l'Ile-d'Arz.

1761-1762. † Henri Pichodo, de Silfiac et curé de Langoëlan, pourvu par l'évêque le 17 février 1761, prit possession le 19. Décédé le 20 janvier suivant, à l'âge de 39 ans, il fut enterré le 22 au cimetière.

1762-1787. † Jean-Mathurin Merlet, de Plumelin et curé de l'Ile-aux-Moines, pourvu par le pape le 17 mars 1762, prit possession le 8 mai. Mort, à l'âge de 60 ans, le 27 février 1787, il fut enterré, le 1er mars, auprès de la croix du cimetière.

1787-1802. Pierre Guillermo, de Moréac et curé d'ici, pourvu par l'évêque le 4 juin 1787, prit possession le 15. Ayant refusé de prêter le serment exigé par la Constitution civile du clergé, il dut s'éloigner. Le 29 avril 1801, il se trouvait encore en Espagne. Maintenu, après le Concordat, à la tête de cette paroisse, il prêta le serment entre les mains du préfet, le 2 novembre 1802.

## GUERN.

Dans le doyenné de Guémené ou de Kemenet-Guégant, cette paroisse existait déjà au commencement du IXe siècle et avait, pour titulaire de son église, l'apôtre saint Pierre, auquel fut adjoint, plus tard, l'apôtre saint Paul. Antérieurement au 14 novembre 836, un certain Rethwobri, persuadé de la fin prochaine du monde, avait donné à cette église un champ de sa propriété ou tigran Fabr qu'il concéda, à cette date, à l'abbaye de Saint-Sauveur de Redon, avec ses terres, ses forêts, ses prairies, ses pâturages, ses étangs et ses cours d'eau (1). Peu de temps après, sentant sa fin approcher, un autre propriétaire de ce quartier, Matuedo, fils d'Hailwaloi, fit don au même couvent, le 21 janvier 878, de la *villa Conjubot*, située dans la paroisse de Guern (2). Ces premières possessions des moines dans la paroisse furent augmentées, en 1125, par Alain de Porhoët, vicomte de Castennec, qui leur accorda, auprès de l'église de Guern, non-seulement un prâteau pour y bâtir une maison et s'y faire un jardin, mais encore le quart des dîmes, des offrandes, des prémices, des droits de mortuage et de tous les autres revenus paroissiaux, avec l'exemption du guet, qu'il pouvait exiger des sujets de l'abbaye au lieu de Penret (3). La même année, Morvan, évêque de Vannes, confirma

(1) Cartulaire de Redon, p. 135.
(2) *Ibid.*, p. 219.
(3) *Ibid.*, p. 351. Ce lieu de Penret, devenu plus tard Perret, fut une trève de la paroisse de Silfiac et se trouve assez éloigné de Guern, pour qu'il soit permis de voir, dans ces sujets de l'abbaye, ceux du monastère de Saint-Ducocan, en Cléguérec.